

Covid-19 : où en est la situation sanitaire en Vaucluse ?

Alors que l'incertitude semble être de mise au plus haut niveau de l'Etat concernant la sortie du 3^e confinement prévu jusqu'au 3 mai prochain au moins, la situation sanitaire reste préoccupante en Vaucluse. En semaine 16 (du lundi 19 au dimanche 25 avril), le taux d'incidence dans le département se monte à 357 cas pour 100 000 habitants. C'est mieux que le pic enregistré en semaine 13 (483 pour 100 000 habitants), mais le niveau reste élevé, largement au-dessus de fin novembre 2020 (135) voir février ou mars dernier (221).

En Vaucluse (voir carte ci-dessous), c'est actuellement le territoire de Ventoux-Sud qui est le plus touché (542) devant celui des Sorgues du Comtat (488). A l'inverse, c'est la zone Aygues-Ouvèze en Provence qui affiche les résultats les plus encourageants (130).

309 personnes hospitalisées

Si le pic du nombre de personnes hospitalisées pour Covid a eu lieu le 17 novembre, avec 526 personnes hospitalisées, aujourd'hui 309 personnes sont hospitalisées dont 31 en réanimation et soins intensifs, 175 en hospitalisation conventionnelle et 103 en soins de suite et réadaptation. Depuis le début de la pandémie, le Vaucluse a dénombré 996 décès dont 811 décès au total à l'hôpital (25 lors de la semaine 16) et 185 en Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Accueil des enfants, dépistage dans les écoles et autotest dans les lycées

Durant les vacances scolaires, l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de crise et à la continuité de la vie de la Nation est assuré par les collectivités territoriales. Ainsi, 53 centres d'accueil ont accueilli 3 363 enfants la semaine du 12 au 16 avril et 3 000 la semaine du 19 au 25 avril. Avec la reprise des collèges, 72 enfants ont été accueillis aujourd'hui dans ce cadre dans 22 collèges.

Par ailleurs, des dépistages en milieu scolaire ont été organisés dès la semaine de la rentrée : aujourd'hui à l'école Ripert à Monteux) et jeudi 29 avril dans les écoles Marie Pila à Carpentras ainsi que la maternelle Simone Veil à Avignon notamment.

Enfin, une campagne d'autotest va prochainement être lancée à destination dans les lycées du département.

Bilan de la vaccination

En date du 23 avril dernier, 118 451 personnes ont reçu au moins une dose de vaccin dans le département, soit près de 21,1% de la population et 43 059 personnes ont reçu deux doses de vaccin. En 12 jours, le nouveau centre de vaccination départemental à grande capacité situé dans la salle polyvalente de Montfavet a permis de vacciner 9 429 personnes alors que 359 personnes ont été prise en charge au centre de vaccination mobile porté par le SDIS 84 (Service départemental d'incendie et de secours) entre le 20 et le 24 avril.

Arrivée de Julien Richard, chef exécutif des établissements de la Mère Germaine

Isabelle Strasser, présidente de Maisons et Vignobles de Provence, et [Antoine Petrus](#), Directeur Général et Meilleur ouvrier de France, viennent de compléter leur équipe avec Julien Richard, désormais chef exécutif des établissements de [La Mère Germaine](#), à Châteauneuf-du-Pape.

Julien Richard aura d'abord pour mission d'affiner la ligne culinaire du restaurant étoilé la Mère Germaine en y écrivant une cuisine inspirée, moderne dans ses contours et enracinée dans le patrimoine gastronomique français. Il se verra aussi confier les rênes du 'Comptoir de la Mère Germaine', nouvel établissement qui ouvrira à l'été 2021 et dont la vocation sera d'offrir dans un cadre soigné autour d'une cuisine ouverte et d'une rôtissoire, une expérience culinaire gourmande et inventive dans un esprit de convivialité et de partage.

Isabelle Strasser : « Je suis heureuse d'accueillir aujourd'hui au sein de notre groupe Julien Richard. C'est un chef expérimenté qui a fait ses classes auprès de grands chefs tels que Didier Aniès, meilleur ouvrier de France. Sa soif d'apprendre et sa volonté de viser toujours l'excellence lui ont permis de se confronter et de remporter de prestigieux concours de cuisine. Nous sommes certains avec Antoine que Julien saura remplir avec succès la mission qui lui est confiée. »

Julien Richard : « C'est avec un immense honneur que je rejoins les établissements de la Mère Germaine. Faire perdurer l'étoile Michelin du restaurant gastronomique, donner naissance au Comptoir tout en magnifiant les produits de nos artisans sont tout autant de défis passionnants qui m'animent. »

La Mère Germaine : 04 90 22 78 34 - 3 rue du Commandant Lemaître, 84230 Châteauneuf-du-Pape.

Sophie Galateau-Lepère ouvre une seconde agence GAN Assurances aux Angles

Ecrit par le 6 août 2025



Voilà plusieurs mois déjà que l'idée leur trottait dans la tête. Fin avril 2021, [Sophie Galateau-Lepère](#) inaugurera une deuxième agence Gan Assurances dans la commune gardoise des Angles.

« Il me paraissait inconcevable, en tant qu'habitante et élue à Villeneuve-les-Avignon, qu'un autre agent Gan Assurance s'implante de ce côté-ci du Rhône » explique la quadragénaire. C'est avenue Jules-Ferry que la nouvelle agence Galateau-Lepère ouvrira ses portes. Avec, dans un premier temps, la même équipe qui officie à Avignon, avenue Eisenhower. « Nous allons établir des plannings nous permettant d'être sur les deux agences. A terme, d'ici une année d'exercice, nous embaucherons une personne supplémentaire ». Parmi les membres de l'équipe : [Arnaud Lepère](#), conjoint de Sophie, est en charge de toute la partie sinistre ; Murielle Magdeleine est spécialisée dans la relation client et le suivi des particuliers, et enfin Ivy Chapot assiste Arnaud sur la gestion des sinistres et s'occupe des suivis devis

Ecrit par le 6 août 2025

des clients.

La dynamique du territoire professionnel anglois a été un facteur déterminant pour le duo Galateau-Lepère. « Nous avons déjà des clients gardois, nous y vivons et l'expansion de l'offre de professionnels nous a décidé à sauter le pas. Il n'y a pas d'agent général Gan Assurances à Villeneuve ou aux Angles, c'est le moment de s'implanter. » Comme à Avignon, l'agence des Angles répondra aux besoins en assurances des professionnels mais aussi des particuliers.



Sophie Galateau-Lepère et Arnaud Lepère Arnaud Lepère qui intègre l'agence en 2006.

De père en fille

Agent d'assurances Gan installé en 1987 place Saint-Didier, [Yves Galateau](#) est vite devenu adjoint au

Ecrit par le 6 août 2025

[maire d'Avignon](#) à la sécurité. Des valeurs humaines et d'engagement qu'il a transmises à sa fille. Comme lui, elle occupe aujourd'hui le fauteuil d'élue à la sécurité à la [mairie de Villeneuve](#). « Je n'étais pas prédestinée à ce métier, mais aujourd'hui, je suis très attachée à mes clients, à la relation que je développe avec eux et à la diversité des métiers que je rencontre. J'aime aussi la transparence, la pédagogie et lutter contre l'image négative des assureurs. Je veux être là pour mes clients à chaque fois qu'ils en ont besoin ». Diplômée de HEC Montréal, Sophie, âgée de 43 ans, a notamment fait ses armes chez Bayer et Paule KA à Paris. Après le départ à la retraite de son père en 2013, elle devient agent général GAN en 2014.

En chiffres

- Plus de 2 400 contrats aussi bien pro que particuliers
- Un chiffre d'affaires annuel de 1,8M€
- Un agent général Gan Assurances
- 3 salariés
- Une agence Gan Avenue Eisenhower, Avignon
- Une agence Gan Avenue Jules-Ferry aux Angles fin avril

L.M.

Don de bus pour les écoliers des villages marocains

Ecrit par le 6 août 2025



L'association Amitié et entraide franco-marocaine vient d'acquérir deux anciens bus du réseau de transport du Grand Avignon. Des autocars destinés à des écoliers de villages marocains situés aux portes du désert.

Voulant partager sa chance et sa réussite, l'entrepreneur Hamid Rahmouni, patron de l'agence de voyages avignonnaise MAV (le Monde est à vous) et élu à la tête des commerçants de l'avenue Saint-Ruf, a créé en 2006 l'association Amitié et entraide franco-marocaine. Une structure ayant pour but « le rapprochement et l'harmonisation des rapports entre les deux peuples ». Dans ce cadre, l'association caritative a mis en place de nombreuses opérations aussi bien en France qu'au Maroc. Les plus significatives, l'organisation des soirées Marocaine ainsi que la fourniture de bus permettant aux élèves de communes marocaines isolées de se rendre à l'école autrement qu'à pied. Pour ce faire, Hamid Rahmouni a eu l'idée d'acheter des bus recyclés du réseau de transport TCRA du Grand Avignon.

Appels aux dons

Prochainement, dès que les frontières vont rouvrir après la pandémie, ce sont donc deux nouveaux bus qui vont être convoyés pour desservir les villages de Toudgha El Oulya et Laadouane à Tinghir dans la région d'Errachidia, aux portes du désert. Cependant, pour que la réussite soit complète, le fondateur l'association Amitié et entraide franco-marocaine a cœur que ces bus soient remplis de matériels médicales et de fournitures scolaires (cahiers, livres, stylos, cartables, ordinateurs...).

« Il faut donc les remplir », explique Hamid Rahmouni. L'association en appelle donc aux dons. Pour ce faire, rien de plus simple, il suffit de déposer les dons à l'agence de voyage MAV, 8 avenue Saint Ruf à

Ecrit par le 6 août 2025

Avignon (04 32 14 64 30) ou de joindre Hamid Rahmouni (06 10 30 63 85) qui peut se déplacer pour récupérer la participation des donateurs.

Eurolev vertical solution, filiale de l'avignonnais Berto, fait l'acquisition d'Atna



[Eurolev vertical solution](#), filiale depuis 2012 du [groupe avignonnais Berto](#), n°1 Français de la location de véhicules industriels avec conducteurs, vient de faire l'acquisition de la société Atna. Spécialisée dans la location avec opérateur de nacelles araignées grandes hauteurs de 13 à 42 mètres et de mini-grues avec une capacité de 1 à 4 tonnes et une portée de 5,5 à 18 mètres, cette entreprise créée en 2009 est basée à Limoges-Fourches en Seine-et-Marne. Outre le savoir-faire de ses équipes concernant l'utilisation de nacelles araignées et de mini-grues (conditions de stabilité, limites de charge, limites de déport...) Atna dispose d'un parc de 19 machines.

Dirigé par [Frédéric Besnier](#), la société Eurolev vertical solution dispose pour sa part d'un parc de près de



Ecrit par le 6 août 2025

1 500 machines réparties dans ses 14 agences implantées dans toute la France.

Ecrit par le 6 août 2025



Écrit par le 6 août 2025

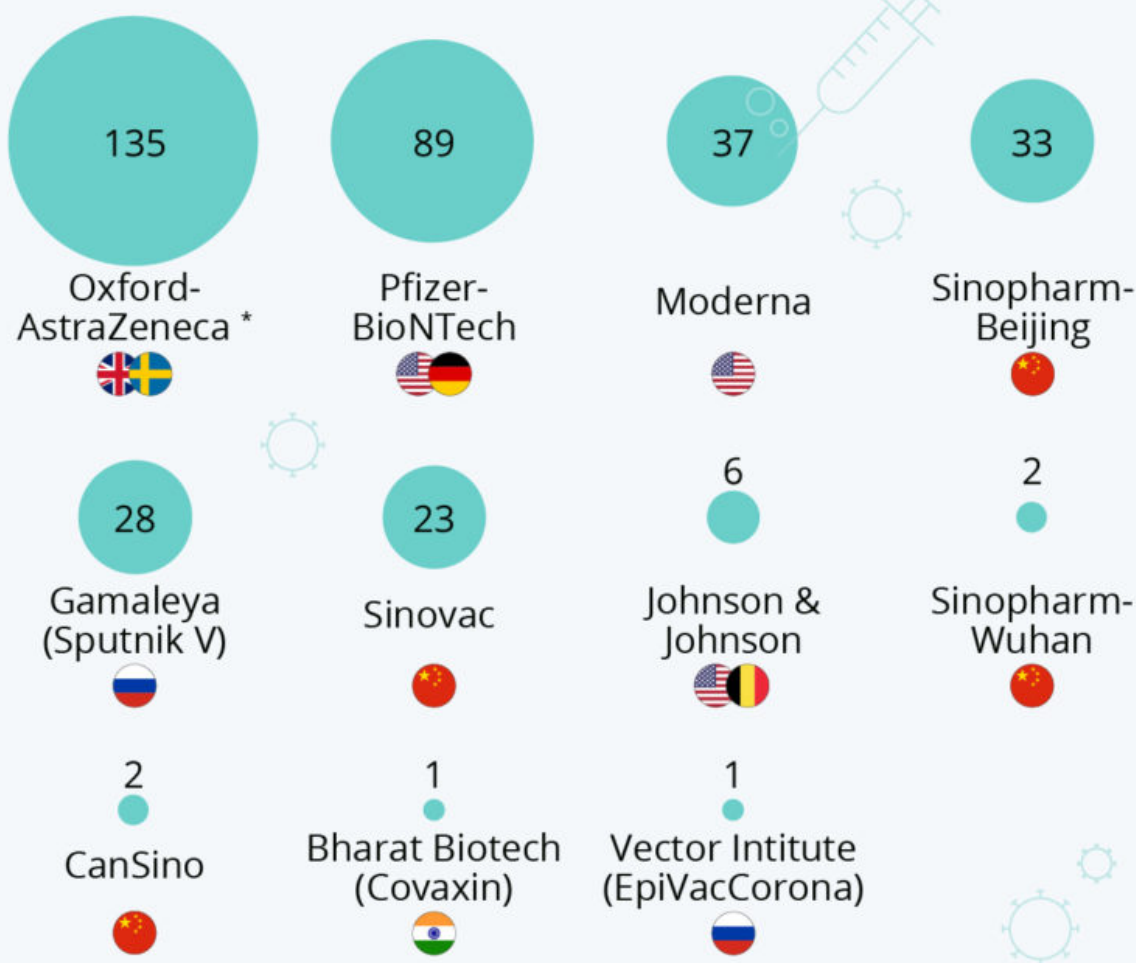
Outre le savoir-faire de ses équipes concernant l'utilisation de nacelles araignées et de mini-grues (conditions de stabilité, limites de charge, limites de déport...), Atna dispose d'un parc de 19 machines.

Les vaccins les plus utilisés dans le monde

Ecrit par le 6 août 2025

Covid-19 : les vaccins les plus utilisés

Nombre de pays utilisant les vaccins contre le Covid-19 sélectionnés, en date du 26 avril 2021



* Le vaccin d'Oxford-AstraZeneca est commercialisé sous le nom de Covishield en Inde.

Sources : Our World in Data via The New York Times



statista

Ecrit par le 6 août 2025

À ce jour, environ un milliard de doses de [vaccins anti-Covid-19](#) ont été administrées dans le monde, soit environ 13 doses pour 100 personnes, mais l'[avancement des campagnes](#) reste très variable selon les pays. On compte désormais 11 vaccins en service dans le monde, dont un seul à dose unique, celui récemment déployé par [Johnson & Johnson](#). Ce vaccin est actuellement utilisé aux États-Unis, Afrique du Sud, et dans certains pays européens tels que l'Italie et la Pologne. Selon [Reuters](#), la France, l'Allemagne et les Pays-Bas devraient également l'utiliser dans les semaines à venir. Au total, Johnson & Johnson devrait livrer 55 millions doses de vaccins à l'Union européenne d'ici fin juin.

Comme le montre notre graphique, basé sur les données d'Our World in Data rapportées dans le [New York Times](#), c'est le vaccin d'[Oxford-AstraZeneca](#) qui est actuellement le plus utilisé dans le monde. Le 26 avril, 135 pays répartis sur les cinq continents administraient ce vaccin malgré son parcours plutôt chaotique. Le vaccin avait effectivement temporairement été suspendu [en France et dans plusieurs autres pays](#) en raison d'effets secondaires suspectés. L'Agence nationale de sécurité du médicament avait confirmé l'existence d'un risque « rare » de thrombose atypique associé à ce vaccin, tout en soulignant que sa [balance bénéfice/risque restait « favorable »](#).

Parmi les autres vaccins contre le Covid-19 les plus utilisés, on retrouve en deuxième position celui de [Pfizer-BioNTech](#) (89 pays), puis celui de Moderna (37 pays). Ailleurs, les vaccins chinois Sinopharm (Beijing/Wuhan), Sinovac et CanSino sont administrés par respectivement 35, 23 et 2 pays, principalement en Asie et en Amérique du Sud, alors que Spoutnik V (Russie) est utilisé par 28 pays, dont la Hongrie, et ce malgré l'absence pour le moment d'autorisation à l'échelle de l'UE.

Graphique actualisé avec les données du 26 avril 2021.

De Claire Jenik pour [Statista](#)

Rapport sur la justice économique : les greffiers au cœur de la prévention

Le rapport sur la justice économique met en évidence l'expertise des greffiers des tribunaux de commerce en matière de prévention des difficultés des entreprises et l'efficacité de leurs services dédiés à l'accompagnement des chefs d'entreprises et des justiciables.

La mission 'Justice économique', créée en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19 afin d'améliorer la prévention des difficultés des entreprises et l'accompagnement des entrepreneurs, a remis son rapport, le 19 février 2021, à Eric Dupond-Moretti, ministre de la justice, Bruno Le Maire, ministre

Ecrit par le 6 août 2025

de l'économie, des finances et de la relance, Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée, chargée de l'industrie et Alain Griset, ministre délégué, chargé des petites et moyennes entreprises (Rapport de la mission « Justice économique », Min. de la justice, sous la direction de Georges Richelme, 19 févr. 2021). Le rapport dresse un constat des outils de prévention mis à disposition des chefs d'entreprises et s'agissant des procédés d'autodiagnostic, il mentionne tout particulièrement les outils élaborés et proposés par les greffiers des tribunaux de commerce. Par ailleurs, parmi ses recommandations intéressant la profession, il faut souligner le rapprochement avec le dispositif de détection « Signaux Faibles » mis en place dans certaines administrations et la création d'une cellule de prévention dans chaque tribunal de commerce.

Les services des greffiers dédiés aux entreprises et justiciables

• Monidenum

Le service d'authentification Monidenum gratuit et sécurisé permet à toute personne d'activer son identité numérique et de s'authentifier sur les services digitaux partenaires. Pour le dirigeant d'entreprise, le service opère un rapprochement avec le Registre du commerce et des sociétés, lui permettant d'agir en son nom en toute sécurité. Monidenum est le service d'authentification des justiciables utilisé par le tribunal digital et il est juridiquement opposable.

Ouvert avant la crise sanitaire, le service Monidenum compte déjà plus de 180 000 inscriptions. Il permet d'accéder à un espace personnel dédié et à des services dématérialisés, comme l'accès gratuit au Kbis de l'entreprise, ainsi qu'à l'indicateur de performance des entreprises déjà disponible pour plus d'1 500 000 entreprises.

• Indicateur de performance de l'entreprise

L'indicateur de performance de l'entreprise, mis à disposition du chef d'entreprise gratuitement et confidentiellement, via son espace numérique monidenum.fr, lui permet d'évaluer les risques de défaillance de son entreprise.

Déployé dans les greffes, l'indicateur de performance utilise les techniques de l'ingénierie des fonctionnalités 'feature engineering'. Il s'agit d'un processus d'utilisation des connaissances du domaine de la difficulté des entreprises par les greffes, afin d'extraire des fonctionnalités à partir de données brutes, via des techniques d'exploration de données.

L'analyse porte sur plus de 700 critères pour chaque évaluation : CA, résultat, effectif, données structurelles, localisation, activité, trésorerie, cash-flow, ratio d'endettement global, ratio d'autonomie financière...

L'expertise des greffes est indispensable pour planifier, cibler, collecter et analyser les données et les rendre exploitables pour le modèle. Ces actions permettent alors aux greffiers de transformer des données brutes en la forme la plus appropriée pour l'algorithme spécifique d'apprentissage, dit de 'Machine Learning', et d'analyse prédictive, déployé dans les greffes.

Ecrit par le 6 août 2025

Ces fonctionnalités sont utilisées pour améliorer les performances des algorithmes d'apprentissage et, par conséquent, la pertinence du modèle déployé, lequel augmente plutôt qu'il ne remplace les compétences humaines.

L'indicateur de performance de l'entreprise peut également être utilisé par le juge de la prévention sur son portail digital pour détecter et analyser les difficultés des entreprises et rencontrer le chef d'entreprise, lors d'un rendez-vous confidentiel.

• Tribunal digital

Le tribunal digital a naturellement trouvé toute sa place lors du premier confinement. Ouvert dans le prolongement de l'espace numérique de l'entreprise Monidenum, le tribunal digital est la porte d'accès en ligne aux 141 tribunaux de commerce français. Cet espace dématérialisé permet d'agir en justice en toute simplicité, dans un environnement sécurisé accessible à tous et à tout moment.

Le tribunal digital permet désormais à tout justiciable du tribunal de commerce ou à son mandataire de saisir sa juridiction en ligne pour :

- prévenir des difficultés d'entreprise : rendez-vous prévention, requête en mandat *ad hoc* et conciliation,
- se placer sous la protection de la loi : déclaration de cessation des paiements, demande de sauvegarde,
- recouvrer une créance : assignation, requête en injonction de payer,
- faire valoir un droit : requête au président, au juge-commissaire,
- consulter ses dossiers et suivre l'avancement d'une affaire en cours.

Ainsi, il est désormais possible pour le chef d'entreprise de prendre un rendez-vous en ligne, de manière confidentielle, pour rencontrer un juge de la prévention et cela devant toutes les juridictions économiques de métropole et d'outre-mer.

Propositions du rapport intéressant la profession

L'expertise reconnue des greffiers des tribunaux de commerce a amené la mission « Justice économique » à proposer de les rapprocher du dispositif de détection des difficultés des entreprises « Signaux Faibles ». En effet, cette « startup d'État » reçoit, directement des organismes publics, des données relatives à la situation financière et économique des entreprises d'une certaine taille. Ces données constitueraient des informations plus récentes et complémentaires de celles des greffiers et permettraient de détecter de façon plus précoce les entreprises défaillantes.

Enfin, partant du constat de l'existence du maillage territorial des juridictions consulaires en contact direct avec les entrepreneurs et les justiciables, la mission « Justice économique » recommande d'instituer dans chaque tribunal de commerce une cellule de prévention chargée d'assister et de soutenir les chefs d'entreprise et dont les juges qui la composent seraient identifiés. Cette mesure permettrait au

Écrit par le 6 août 2025

chef d'entreprise de surmonter l'obstacle psychologique que peut représenter un tribunal, lequel deviendrait un espace d'accompagnement vers sa réussite et non pas le lieu de jugement de son échec.

- Rapport de la mission « Justice économique », Min. de la justice, sous la direction de Georges Richelme, 19 févr. 2021

Didier Oudenot

Greffier associé Tribunal de commerce de Marseille,

Président Honoraire et membre de la mission justice économique

Éditions Législatives - www.elnet.fr

Article extrait du Bulletin d'actualité des greffiers des tribunaux de commerce n° 150, mars 2021 : www.cngtc.fr

Thierry Aubert : « La Chambre des métiers n'est pas qu'une chambre d'enregistrement »

La commune de [Courthézon](#) vient de rejoindre la liste des 50 communes vauclusiennes signataires de la charte de proximité initiée par la [CMAR](#) (Chambre de métiers et de l'artisanat de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.) Elles s'inscrivent ainsi dans une politique de valorisation des entreprises artisanales et de maximisation de l'économie de proximité. Non moins de 210 chartes ont déjà été signées entre l'institution et les communes de la région Sud. Interview de Thierry Aubert, président de la délégation de Vaucluse.

Que représente l'artisanat dans le Vaucluse ?

Le poids économique des entreprises artisanales est conséquent. Ce sont plus de 20 000 entreprises, soit 27% des employeurs du département et 40 000 salariés estimés. Sur Courthézon, l'artisanat représente 43% du tissu économique, 183 entreprises sont à ce jour recensées. Nous mettons l'accent sur la proximité en nous rapprochant des artisans par le biais des communes et des élus locaux, afin de faire connaître l'éventail de services offerts par la Chambre. Les artisans sont des acteurs indissociables et incontournables de l'attractivité de la commune. Ce sont des entreprises pourvoyeuses d'emploi, elles véhiculent également au quotidien des valeurs d'excellence, un savoir-faire et tissent du lien social.

Quels sont les rôles incombant à la CMAR ?

Dans beaucoup d'esprits, la CMAR n'est qu'une banale chambre d'enregistrement, un guichet où les artisans s'enregistrent à leur création et à la clôture de leur activité. Ce n'est absolument pas que ça. La Chambre offre un véritable accompagnement tout au long de la vie de l'entreprise. Nous agissons au plus proche des artisans pour les aider au quotidien. Nous n'exerçons aucune ingérence dans les affaires de la commune, nous apportons une expertise, une connaissance technique du terrain et du réseau, à disposition des communes et de leur tissu artisanal.

51 communes ont signé la charte de proximité, quelle en est la vocation ?

Le but de la [charte en faveur d'une économie de proximité](#) est de faciliter la vie de l'entreprise artisanale sur la commune. Certaines communes le font très bien car elles ont pris conscience de l'importance de ces entreprises, mais d'autres ont besoin qu'on leur rappelle à quel point l'artisanat peut contribuer à faire rayonner leur territoire et son attractivité économique. Cette charte de proximité repose sur quatre axes majeurs. Le premier vise à faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux auprès des consommateurs et diffuser le label "Consommez local, consommez artisanal", pour la valorisation des produits locaux. Nous encourageons le grand public au travers d'actions de communication favorisant les circuits courts.

« La CMAR offre un véritable accompagnement tout au long de la vie de l'entreprise. »

Le second axe entend renforcer l'activité artisanale sur le territoire de la commune, notamment en aidant par exemple dans la création d'une zone artisanale. Nous avons par exemple collaboré dans le cadre de la ['Traversée des arts'](#) située dans le centre commercial de Monteux. Cette rue était totalement vide, nous avons apporté un soutien à la réimplantation des artisans d'art. C'est désormais une traversée dynamique et attractive. Les métiers d'art sont généralement de petites structures qui n'ont pas forcément les moyens financiers pour se lancer dans des projets. En se regroupant, elles mutualisent leurs efforts. Nous avons également un projet de réimplantation d'art dans la commune de [Cadenet](#), en collaboration avec le maire. Le 3e volet entend renouveler les entreprises artisanales en encourageant la reprise d'entreprise. Nous mettons ainsi en contact des cédants et reprenants. Et enfin, l'ultime axe illustre la volonté de soutenir la politique de la CMAR au travers de son offre de services qui repose notamment sur l'accompagnement et le suivi des porteurs de projet et des artisans.

La bonne volonté n'est-elle pas compromise par le manque de foncier sur notre territoire ?

Un artisan n'a pas un grand besoin de foncier, comme je le dis souvent aux élus, il est inutile d'acheter des zones de 2000m². Un artisan a besoin au bas mot de 300m², c'est amplement suffisant pour son local et un emplacement de stationnement. En ce qui concerne le centre-bourg, les centres villes se sont vidés et le foncier existe. Selon moi, l'implantation d'un artisan, en centre ou en périphérie n'implique pas de réelle problématique.

Ecrit par le 6 août 2025

Quelles sont vos actions pour pallier la crise sanitaire ?

Nous avons mis en place un [DEAR](#) (Diagnostic entreprise artisanale de région), conjointement avec les six chambres de la région Sud. Cette prestation entièrement gratuite, propose au chefs d'entreprise un temps de réflexion, afin de porter un regard neuf sur leur activité. L'artisan bénéficie de pistes de développement durant une matinée. Nous ne nous immisçons pas dans la gestion de l'entreprise, nous montrons simplement que d'autres modalités d'action peuvent aboutir à une meilleure rentabilité et efficacité. Nous avons également mis en place l'action '[Déclic rebond](#)' afin d'accompagner les artisans dans leurs démarches administratives, notamment en rapport avec le PGE (Prêt garanti par l'Etat), les reports d'échéance de charges sociales, le dialogue avec la banque, la médiation de crédit avec la Banque de France. La finalité est de les accompagner dans ces démarches importantes. Le dispositif 'Déclic numérique', lui, vise à soutenir les artisans dans leur transition numérique, afin de conserver un minimum d'activité lorsque les locaux sont portes closes. Cela se traduit notamment par l'aide à la création de site internet ainsi qu'un éventail large de conseils numériques.

« Nous ne nous immisçons ni dans la gestion de la commune, ni dans celle de l'entreprise. »

Proposez-vous des aides financières à destination des artisans ?

Si un artisan est en difficulté avec l'URSSAF (Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales), j'interviens en sa faveur. Beaucoup d'artisans sont en déprime, en repli sur soi, mais malheureusement, nous ne pouvons les accompagner financièrement. Pour cela, il existe les aides de l'Etat qui ont permis de sauver énormément d'entreprises, dois-je le souligner. En effet, nous sommes à -30% de cessations d'entreprise. Toutes ces entreprises sont encore la grâce aux aides étatiques. J'ai rencontré le directeur de la Banque de France récemment, il est vrai que certaines banques remettent la pression en laissant entendre qu'il faudrait commencer à rembourser le PGE. C'est une pression supplémentaire pour les chefs d'entreprise, qui affichent une reprise d'activité plus que timide et ne peuvent toujours pas faire face à leurs charges.

Un exemple de dispositif de circuit court ?

Nous avons signé une convention avec la ville [d'Avignon](#), mettant en relation les cantines scolaires et la [Confédération de boulangers et pâtisseries du Vaucluse](#). Un regroupement de 4 à 5 boulangers fournissent le pain aux élèves. Nous avons également un partenariat avec le campus d'Avignon, il est important de souligner que la CMAR gère en gestion le plus gros campus de Paca avec pas moins de 1200 jeunes. La ville d'Avignon nous fournit de la viande que les jeunes transforment et mettent à disposition des cantines. Nous travaillons également avec [Serge Andrieu](#), maire de Carpentras, dans le cadre d'une signature avec la Cove (Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin) au sujet de la problématique des déchets de bâtiment, de concert avec la société [Lafarge](#).

Ecrit par le 6 août 2025

Le mot de la fin ?

Je souhaite tout de même terminer sur une note d'espoir. Les artisans se battent, beaucoup d'entreprises ont été sauvées, l'économie tend à repartir. Nous faisons le maximum pour aider nos entreprises car elles font partie du patrimoine culturel, culinaire. Les chiffres le prouvent : 4 milliards de chiffre d'affaires dans le Vaucluse générés par l'artisanat, on ne peut pas s'en passer...

Le foncier, nerf de la guerre selon Nicolas Paget, maire de Courthézon

Nicolas Paget, maire de Courthézon, justifie son action sur la base d'un constat : « la vie commerçante est le cœur battant d'une commune, nous avons un rôle à jouer dans la dynamique commerçante de nos villages. » Parmi les dispositifs adoptés par l'édile : l'exonération du droit des terrasses afin de soutenir les commerçants et bars, un slogan 'consommez bons, consommez Courthézon' incitant aux circuits courts, un livret regroupant les coordonnées des commerçants (ouverts et 'Click & Collect'), une réorientation des achats publics, etc.

« Nous avons de plus en plus de demandes d'installation, mais nous souffrons du foncier. Renforcer l'attractivité artisanale repose sur le foncier et l'urbanisation, transformer en local commercial à coût modéré pour inciter à installer. Nous avons par exemple transformé l'ancienne caserne des pompiers en local commercial qui accueillera dans les prochains mois une supérette, un fromager et d'autres activités. » Le maire confirme la disponibilité de locaux en intramuros mais souligne le manque cruel de locaux vacants en périphérie, où les places de stationnement représentent un atout commercial majeur. « A Courthézon, nous disposons d'une zone d'activité attractive à proximité de l'A7 et de l'A9. Chaque semaine, nous enregistrons une nouvelle demande d'installation, avec la [Communauté de communes du Pays Réuni d'Orange](#). Notre objectif est d'agrandir ces zones d'activité. » La commune a par ailleurs participé au Fonds Covid Résistance, afin de soutenir son tissu économique.

Ecrit par le 6 août 2025



La ville de Courthézon est désormais signataire de la charte en faveur d'une économie de proximité

La Région veut accélérer le recrutement des jeunes

Ecrit par le 6 août 2025



Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de voter en assemblée plénière le déblocage de 2M€ afin d'encourager les entreprises à embaucher des jeunes en stage ou en emploi. Cette mesure vient compléter le Plan national '1 jeune, 1 solution' et s'ajoute au plan régional de reconquête pour l'emploi et la formation des jeunes déjà doté de 10M€ depuis octobre dernier.

L'objectif de ce dispositif est de faire face à une forte baisse d'offres de stages, d'apprentissages ou d'emplois, notamment des 'petits boulots' ou emplois saisonniers qui bénéficient bien souvent aux jeunes les plus précaires. En effet, avec les conséquences de la crise sanitaire sur l'économie (chute du PIB de 8,3% en 2020), le nombre d'embauche des moins de 26 ans en CDI et CDD de plus de 3 mois a baissé de 14,2% en 2020 par rapport à 2019.

Nos jeunes diplômés en 2020 et 2021 et qui arrivent ou vont arriver cette année sur le marché de l'emploi, font face à un marché difficile au regard de l'incertitude du contexte sanitaire et économique. La solution n'est pas de leur verser un revenu universel, mais de proposer, dès aujourd'hui, des solutions en termes de stages et d'emplois pour leur apporter des perspectives d'avenir.

« Nos jeunes sont dans une situation de précarité financière, alimentaire et de détresse psychologique », constate Renaud Muselier, président de la Région Sud.

Ecrit par le 6 août 2025

Pas de génération sacrifiée

Concrètement, avec ces 2M€ supplémentaires la Région va financer 3 nouveaux outils :

- '500 jeunes en entreprise' doté de 1M€. Une aide forfaitaire de 2 000€ aux chefs d'entreprises qui emploient un jeune de moins de 26 ans en CDI ou en CDD de plus de 6 mois et à temps plein, à compter du 1er avril, et sorti du système scolaire ou d'une formation professionnelle en 2020 ou 2021.
- '500 jeunes en stage' doté de 500 000€. Une aide de 200€ par mois aux entreprises et associations qui embauchent des jeunes en stage de 2 à 6 mois rémunéré, à compter du 1er avril.
- '500 jeunes en job étudiant' doté de 500 000€. Une aide de 600 à 1 300€ à l'entreprise ou l'association qui emploie un étudiant boursier à compter du 1er avril pour un contrat de travail d'une durée minimum de 10h par mois.

Par ailleurs, 2 000 apprentis qui sont actuellement sans contrat en entreprise et ne voient pas leur année d'apprentissage validée : Ils bénéficieront en priorité d'une formation qualifiante professionnelle de la Région. « Nous ne voulons pas de génération sacrifiée en Provence-Alpes-Côte d'Azur, insiste Renaud Muselier. Il est de notre responsabilité de leur apporter des perspectives d'avenir. J'appelle donc toutes les entreprises et les acteurs économiques à s'engager à nos côtés pour l'emploi des jeunes. »